



Brussels, 15 March 2021

CM 2215/21

ENV  
PROCED

**COMMUNICATION**

**WRITTEN PROCEDURE**

---

Contact: [victor.holleboom@consilium.europa.eu](mailto:victor.holleboom@consilium.europa.eu)

Tel./Fax: +32 2 281 93 89

---

Subject: END OF WRITTEN PROCEDURE

Council Conclusions "Sustainable Chemicals Strategy of the Union: Time to Deliver"

- Approval

---

Delegations are hereby informed that the written procedure initiated by CM 2142/21 of 10 March 2021 was successfully completed on 15 March 2021.

The result of the written procedure is that the Council approved the above Council conclusions as set out in document 6695/21 + COR 1(bg).

The statement by Belgium is reproduced in the Annex to this CM.

The Council Secretariat takes this opportunity to thank delegations and the Commission for their kind cooperation.

**DÉCLARATION DE LA BELGIQUE**

La Belgique se félicite de l'adoption des conclusions du Conseil sur la Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques et nous remercions la présidence portugaise pour le travail accompli afin d'atteindre cet objectif important.

Il est d'une importance capitale de disposer d'orientations pour assurer une mise en œuvre efficace et opportune de la Stratégie sur les produits chimiques et de lancer un signal politique fort à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE sur notre volonté et notre engagement d'atteindre un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine, notamment en ce qui concerne la protection des groupes vulnérables de notre population.

Néanmoins, nous regrettons le manque d'orientation concernant la production de produits chimiques nocifs à des seules fins d'exportation alors que ceux-ci ne sont plus autorisés au sein de l'Union. La Belgique saisit cette occasion pour soutenir pleinement l'ambition annoncée par la Commission à ce sujet. En effet, au-delà du simple effet d'annonce politique, nous insistons sur la nature fondamentalement éthique de cette mesure et nous suivrons de près les développements y afférents.

Nous regrettons également l'absence de référence à la disponibilité d'alternatives concernant les substances PFAS. Nous réitérons donc notre soutien à leur interdiction, sauf pour certaines utilisations spécifiques pour lesquelles il est prouvé qu'elles sont essentielles pour la société et pour autant et aussi longtemps qu'aucune alternative n'est disponible.

Enfin, nous réaffirmons l'intérêt de la Belgique pour le suivi de la mise en œuvre de cette Stratégie. Nous participerons activement à tous les fora de discussion et serons impliqués dans toutes les actions visant à atteindre l'objectif de durabilité et de sécurité dans le domaine des produits chimiques et à garantir un environnement exempt de substances toxiques.